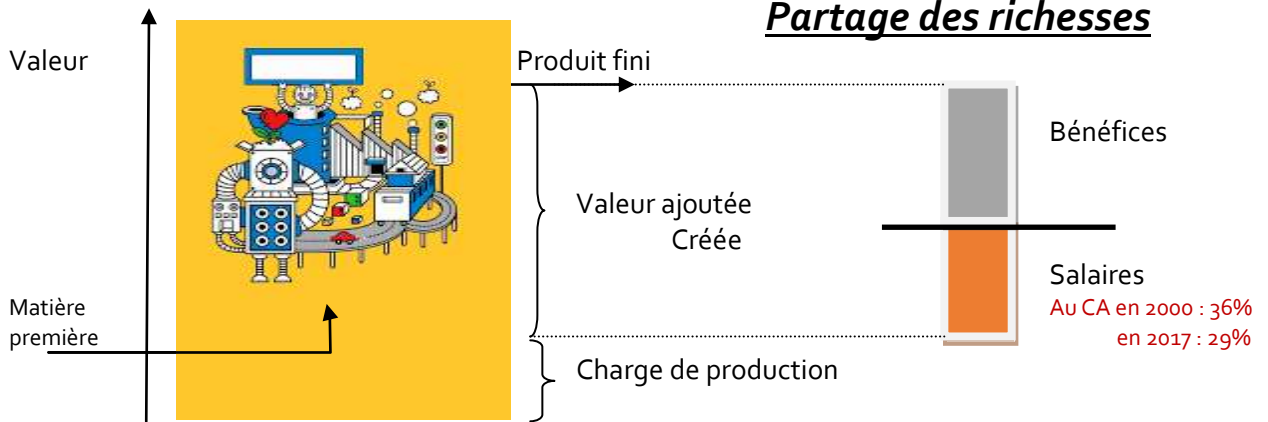


**La CGT défend ces valeurs depuis toujours
mais aujourd’hui l’urgence sonne !
Exigeons tous ensemble l’augmentation
du salaire brut socialisé**

Décembre 2018



Le travail crée de la valeur



Le salaire est une part de la valeur produite par le travail ...

... Ce n’est pas une « charge » !

**L’employeur ne croule pas sous les « charges » comme on l’entend trop souvent. Non !
Il verse VOTRE salaire en 2 temps :**

- Une partie versée chaque mois directement au salarié : c’est le salaire net.
- L’autre partie est versée sous forme de cotisations sociales : c’est le salaire socialisé.

Salaire Super Brut

Salaire Brut

Salaire Net

Cotisations
Sociales
Salariales

Cotisations
Sociales
Patronales



SALAIRE NET pour vivre aujourd’hui

Le salaire net doit couvrir tous les besoins élémentaires en tenant compte du niveau de développement, du prix du marché, du niveau de qualification et d’expertise



Voulons-nous moins d’infirmières ?

SALAIRE SOCIALISÉ pour vivre demain

Les cotisations sociales sont partie intégrante du **salaire**, versées de manière solidaire selon les revenus de chacun, elles sont directement affectées et distribuées aux salariés exposés aux risques qui les privent de pouvoir gagner leur vie par le travail :

- Les risques de la vie : maladie, vieillesse (retraites).
- Les risques économiques : le chômage

Certaines sont versées par l’employeur pour :

- les risques de production : maladie professionnelle, accident du travail (versement selon le niveau de risque)
- La reproduction de la force de travail : formation professionnelle et soutien aux familles qui élèvent des enfants (CAF MSA)

L’exonération, l’allègement et la suppression des cotisations sociales sont des baisses de salaire.

La CGT dénonce depuis toujours les exonérations de cotisations sociales (30 Md €/an) pour 3 raisons :

- Elles constituent de véritables pièges à bas salaires : en clair, plus le salaire est proche du SMIC plus les réductions sont importantes, une aubaine pour le patronat qui tire les salaires vers le bas.
- Elles n'ont aucun effet clairement démontré sur l'emploi. Depuis le temps qu'existent des dispositifs d'exonérations, si le chômage avait diminué, ça se saurait !
- Par le biais de la compensation des exonérations par l'Etat, elles transfèrent le financement de la Sécurité sociale vers l'impôt, le nôtre et/ou la dette.

La protection sociale n'est pas une « charge », c'est un bien collectif que la société doit garantir solidairement.

Chaque personne doit pouvoir en bénéficier selon ses besoins et y participer en fonction de ses moyens. Un partage plus juste des richesses permet d'augmenter les salaires donc de garantir une vie digne à ceux qui travaillent grâce au salaire net et à ceux qui ne peuvent travailler grâce au salaire socialisé.

Quand Le Président Macron prétend « valoriser le travail » et « accroître le pouvoir d'achat » en diminuant et supprimant les cotisations sociales, il nous propose de financer par nous-même l'augmentation du salaire net en renonçant à financer la santé, les retraites et le chômage, il détruit la notion de solidarité. Sa réforme des retraites vise le même objectif, détruire la solidarité et la répartition pour confier aux banques la retraite par capitalisation lorsque l'impôt sera affecté à autre chose qu'aux retraites

LE COUT SOCIAL DES RICHES EN CHIFFRES :

- ✚ **20 % c'est l'augmentation annuelle de la fortune des 2 000 milliardaires les plus riches du monde.**
- ✚ **28 % c'est l'augmentation annuelle de la fortune des 40 milliardaires français entre 2016 et 2017.**
- ✚ **110 milliards d'euros (fin 2020) gaspillés avec le CICE qui devaient créer 1 000 000 d'emplois.**
- ✚ **80 milliards d'évasion fiscale PAR AN.**

- **S'attaquer à l'évasion fiscale,**
- **Instaurer une véritable justice fiscale,**
- **Taxer le capital**
- **Mettre fin aux exonérations de cotisations sociales au moins pour les grandes entreprises qui réalisent de gros bénéfices**

Permettrait de financer des services publics, les hôpitaux en détresse et l'augmentation des pensions de retraites et des prestations sociales.

Avec des milliards de bénéfices tous les ans, y compris dans un contexte de taux bas, le Crédit Agricole peut et doit :

- **augmenter le salaire brut, sans tour de passe-passe, c'est-à-dire sans transfert d'une poche à l'autre (l'accord de Rétribution globale lui a permis d'augmenter la grille conventionnelle des salaires sans dépenser plus !)**
- **payer sans exonération l'intégralité des cotisations sociales qui composent notre salaire socialisé.**

La CGT appelle les salariés du CA à se mobiliser le 14 décembre 2018

- ***pour exiger l'augmentation collective significative du salaire brut***
- ***pour refuser la diminution et disparition des cotisations sociales***
- ***pour s'opposer à la réforme des retraites***